

ATELIER HABITAT ET CADRE DE VIE

Elaboration du PLU de la Goutelle

La dynamique démographique

Une population qui augmente depuis 2008:

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Population	611	603	584	577	582	560	631
Densité moyenne (hab/km ²)	25,2	24,9	24,1	23,8	24	23,1	26

- 631 habitants en 2013;
- Une augmentation importante du nombre d'habitants entre 2008 et 2013 (+71 habitants);
- Une densité faible de 26 habitants par km² en 2013, mais cependant en légère augmentation;

Les origines des variations de population

Indicateurs démographiques:

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,2	-0,5	-0,2	0,1	-0,4	2,4
<i>due au solde naturel en %</i>	-0,5	-0,2	-0,1	-0,5	-0,3	-0,1
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	0,3	-0,2	-0,1	0,6	-0,1	2,6
Taux de natalité (‰)	10,4	10,5	8,2	6,1	8	9,2
Taux de mortalité (‰)	15,3	12,9	9	11,5	10,9	10,5

- Sur l'ensemble de la période étudiée (1968 à 2013) le solde naturel est négatif: il y a plus de mortalité que de natalité;
- La commune connaît cependant une variation démographique moyenne positive entre 2008 et 2013 : cela est dû au solde apparent des entrées sorties qui est positif de 2,6%;

La population par sexe et âge

Population par sexe et âge en 2013:

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	331	100	300	100
<i>0 à 14 ans</i>	52	15,6	44	14,6
<i>15 à 29 ans</i>	46	13,8	30	10,2
<i>30 à 44 ans</i>	72	21,8	59	19,7
<i>45 à 59 ans</i>	74	22,4	72	24,1
<i>60 à 74 ans</i>	61	18,4	56	18,6
<i>75 à 89 ans</i>	24	7,4	36	11,9
<i>90 ans ou plus</i>	2	0,6	3	1
<i>0 à 19 ans</i>	71	21,5	57	19
<i>20 à 64 ans</i>	192	58	171	56,9
<i>65 ans ou plus</i>	68	20,6	72	24,1

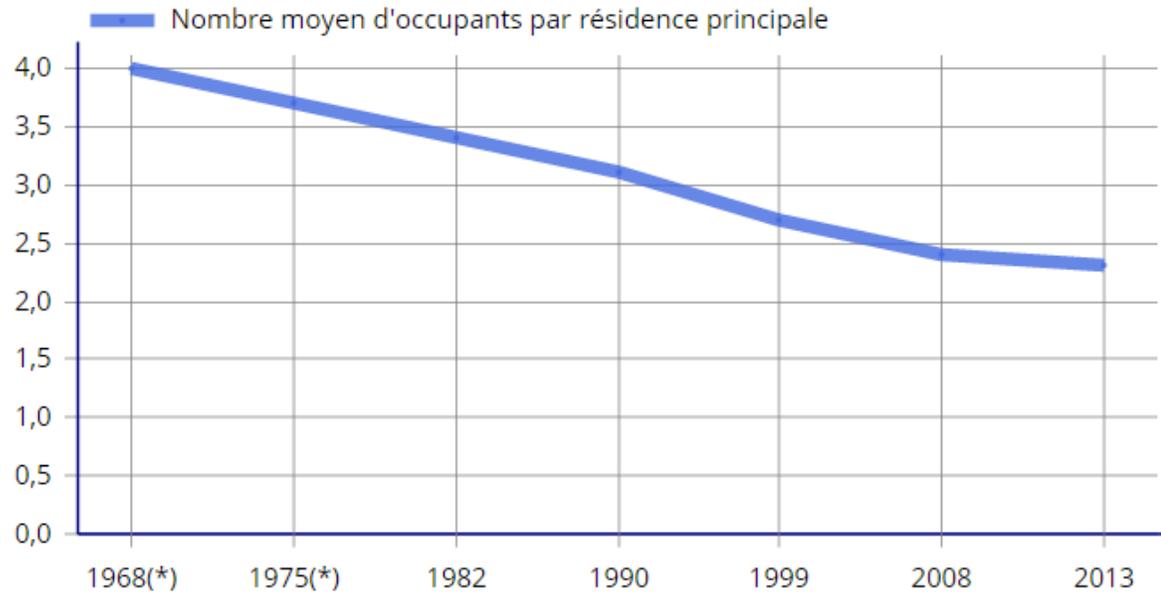
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



- Il y a plus d'hommes que de femmes sur la commune;
- 57% des habitants de la Goutelle ont entre 20 et 64 ans (période active de la vie);
- De 2008 et 2013, les tranches d'âge 60 ans et plus sont en légère hausse : un vieillissement progressif de la population est ainsi présagé dans un avenir proche;
- Les 30 à 44 ans, les plus à même à avoir des enfants, représentent près de 20,7% de la population;
- Globalement, la commune renvoie une image générationnelle équilibrée.

La taille des ménages

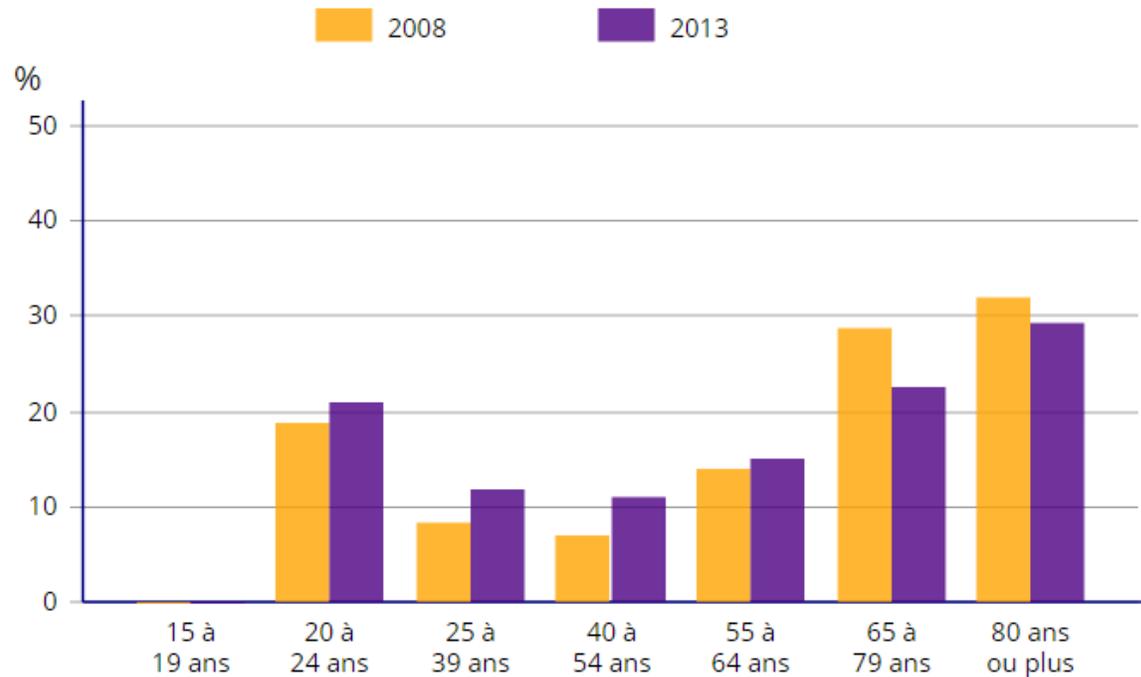
Une taille des ménages qui baisse:



- Comme la moyenne nationale, la taille des ménages va en diminuant au fil des années;
- On passe de 4 occupants en moyenne par résidence en 1968 à 2,3 en 2013.
- Le phénomène est appelé décohabitation, c'est la séparation des domiciles des différentes générations d'une même famille. Il a pour conséquence directe d'augmenter le besoin en logement sans même qu'augmente la population communale .

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



En 6 ans on observe:

- une augmentation des personnes qui vivent seules et qui ont entre 20 et 64 ans;
- une diminution des personnes qui vivent seules et qui ont plus de 65 ans;

Les classes d'âge dont le % de personnes qui vivent seules est le plus important sont:

- la classe d'âges des 80 ans ou plus;
- la classe d'âges des 65 à 79 ans;
- la classe d'âges des 20 à 24 ans

Le parc de logements

Catégories et types de logements

	2013	%	2008	%
Ensemble	348	100	304	100
<i>Résidences principales</i>	278	80	237	77,9
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	36	10,3	41	13,5
<i>Logements vacants</i>	34	9,8	26	8,6
<i>Maisons</i>	334	96,1	288	94,6
<i>Appartements</i>	13	3,7	15	4,8

- La commune compte 348 logements;
- On remarque une réelle progression du nombre de logements (+ 44 logements en 6 ans);
- En 2013:
 - 80% des logements sont des résidences principales;
 - 96,1% sont des maisons (proportion qui augmente par rapport à 2008);
- Entre 2008 et 2013:
 - le nombre de logements vacants a augmenté pour atteindre 9,8%, représentant 34 logements;
 - le nombre de résidences secondaires a baissé pour atteindre 10,3%, représentant 36 logements.

Les types de logements et la période d'achèvement

Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2011	260	100
<i>Avant 1919</i>	<i>46</i>	<i>17,6</i>
<i>De 1919 à 1945</i>	<i>26</i>	<i>10,2</i>
<i>De 1946 à 1970</i>	<i>43</i>	<i>16,4</i>
<i>De 1971 à 1990</i>	<i>70</i>	<i>27</i>
<i>De 1991 à 2005</i>	<i>44</i>	<i>16,8</i>
<i>De 2006 à 2010</i>	<i>31</i>	<i>12,1</i>

Les constructions neuves (2006-2016)

- Nombre de logements commencés :
- Surfaces construites en 10 ans :
- Densité moyenne :

A compléter par la mairie

- 27,8% des résidences principales sont construites avant 1945 et les premières préoccupations thermiques;
- 43,4% des résidences principales ont été construites entre 1946 et 1990, elles sont d'un âge intermédiaire mais sont également sujettes aux enjeux énergétiques. Ces deux premières catégories ont nécessité ou nécessitent encore la mise en œuvre de travaux de rénovation ou réhabilitation pour correspondre aux normes d'habitat actuel;
- La production de logement est majoritairement tournée vers l'habitat type maison

Confort des résidences principales

	2013	%	2008	%
Ensemble	278	100	237	100
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	268	96,4	226	95,4
<i>Chauffage central collectif</i>	1	0,4	4	1,5
<i>Chauffage central individuel</i>	146	52,6	112	47,1
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	31	11,3	23	9,5

- Malgré un parc de résidences principales assez ancien, les logements disposent pour 96,4% d'une salle de bain avec baignoire ou douche;
- Cet élément de confort nous indique que les logements anciens ont été rénovés/réhabilités par leurs propriétaires pour s'adapter au confort de vie actuel.

Statut d'occupation de la résidence principale

Résidences principales selon le statut d'occupation

	2013				2008	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	%
Ensemble	278	100	631	24,9	237	100
<i>Propriétaire</i>	232	83,2	532	28,6	193	81,4
<i>Locataire</i>	38	13,5	83	4,8	40	16,7
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	6	2,2	14	9	5	2,3
<i>Logé gratuitement</i>	9	3,3	15	13,8	5	1,9

- En 2013:
 - les propriétaires de leur logement représentent 83,2% des ménages
 - les locataires représentent quant à eux 13,5 % des ménages.
- D'une façon générale l'installation sur la commune se fait pour une durée relativement longue. L'ancienneté d'emménagement pour les propriétaires est de 28 ans, elle est beaucoup plus courte pour les locataires avec 4,8 ans en moyenne, symbolisant le parcours résidentiel.

La taille des logements (résidences principales)

Des logements de grandes tailles:

	2013	%	2008	%
Ensemble	278	100	237	100
<i>1 pièce</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>2 pièces</i>	<i>10</i>	<i>3,6</i>	<i>8</i>	<i>3,4</i>
<i>3 pièces</i>	<i>31</i>	<i>11,3</i>	<i>22</i>	<i>9,1</i>
<i>4 pièces</i>	<i>75</i>	<i>27</i>	<i>60</i>	<i>25,5</i>
<i>5 pièces ou plus</i>	<i>162</i>	<i>58</i>	<i>147</i>	<i>62</i>

Le parc d'habitations compte majoritairement de grands logements:

- Les logements de 3 pièces ou plus regroupent près de 90 % des résidences principales;
- Les 5 pièces sont les plus prisées/habitées, ils représentent 58% des résidences principales.

Le SCOT du Pays des Combrailles et le PLH de Pontgibaud Sioule et Volcans;

Deux documents supra communaux seront à prendre en compte dans l'élaboration du PLU;

Le SCOT définit en outre, les objectifs liés aux logements, à la densité, au cadre de vie, à l'économie...

Ainsi les principales orientations sont les suivantes :

- Reconquérir des habitants;
- Renforcer les capacités d'accueil au Centre des Combrailles;
- Moderniser et adapter l'offre d'habitat aux besoins pour mieux garder et attirer de nouveaux habitants à l'Ouest et au Sud;
- Veiller au regroupement de l'urbanisme afin d'éviter le mitage et le développement linéaire de l'urbanisation ;
- Préserver la qualité des 12 bourgs centres et de poser les principes de leur aménagement dans le SCOT ;
- Préserver les villages ou hameaux de caractère ;
- S'assurer que les constructions neuves s'inspirent de l'existant (sans le copier) et ne viennent pas perturber la cohérence et la qualité d'un village.

Pour aller plus loin...

Enjeux identifiés :

- ▶ Mener une politique foncière pour relancer la production de logements neufs;
- ▶ Proposer une offre de logements adaptée aux besoins des familles et éviter leur fuite vers les espaces périphériques ;
- ▶ Permettre une véritable mixité sociale pour rééquilibrer l'offre ;
- ▶ Améliorer la qualité et l'aspect fonctionnel du parc privé notamment en direction des personnes à mobilité réduite;